

Communiqué de Presse

13 septembre 2019

CP128-2019

Le spatial au rendez-vous de l'Université d'été de la Défense 2019

Du 11 au 13 septembre 2019, le CNES était présent à la 17^{ème} édition de l'Université d'été de la Défense (UED), hébergée cette année par l'armée de l'air. En présence de Florence Parly, Ministre des armées, plus de 500 hauts responsables politiques et militaires français et étrangers, ainsi que les acteurs clés de l'administration et du secteur industriel, se sont réunis à Bourges et sur la base aérienne d'Avord afin d'échanger leurs points de vue sur le thème des mutations de la guerre, retenu pour cette édition de l'UED.

L'Université d'été de la Défense a vocation à faire dialoguer et rendre pérenne la communauté des acteurs du secteur, mais aussi de fournir un cadre adapté à la réflexion sur les solutions et les coopérations futures en faveur de la défense nationale. Elle est organisée par le ministère des armées, avec le soutien des présidents des Commissions de la défense, de l'Assemblée nationale et du Sénat.

La 17^{ème} édition de l'UED s'est déroulée dans un contexte particulier pour le spatial de défense, alors qu'a été présentée, le 25 juillet dernier, par la Ministre des armées, la stratégie spatiale de défense et qu'a été créé, le 3 septembre, le Commandement de l'espace, organisme à vocation interarmées placé au sein de l'armée de l'air qui deviendra à terme l'armée de l'air et de l'espace.

Depuis sa création en 1961, le CNES apporte son concours au ministère de la défense qui est l'un de ses deux ministères de tutelle. Les capacités spatiales militaires et duales actuelles ont bénéficié à des degrés divers du concours du CNES dans leur développement, tandis que leur maintien en condition opérationnelle repose largement sur ses moyens et ses compétences. Le CNES intervient aujourd'hui au profit de la défense dans quatre domaines : la conduite des programmes spatiaux militaires et duaux, la préparation du futur, la surveillance de l'espace et les opérations spatiales.

La stratégie spatiale de défense dont s'est dotée la France prévoit une série de mesures d'ordre organisationnel, juridique et capacitaire destinées à renforcer dans les meilleurs délais nos capacités de défense spatiale. Dans le domaine opérationnel, les armées sont appelées à exercer des responsabilités accrues à l'issue d'une phase de renforcement capacitaire à laquelle le CNES apportera son soutien puisque la stratégie spatiale de défense prévoit que le CNES continue d'apporter son concours à la défense dans les quatre domaines aujourd'hui investis.

En marge de l'UED, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a déclaré : « Au cours de cette édition de l'Université d'été de la Défense, a une nouvelle fois été mise en avant, l'importance considérable qu'occupe désormais le domaine spatial dans la stratégie de défense et les opérations militaires. Expert national du secteur, le CNES apporte sa contribution, avec ses compétences et ses moyens uniques, à la montée en puissance de notre pays dans le spatial de défense. »

CONTACTS

Pascale Bresson

Attachée de presse

Tél. 01 44 76 75 39

pascale.bresson@cnes.fr

Raphaël Sart

Attaché de presse

Tél. 01 44 76 74 51

raphael.sart@cnes.fr